

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE SAINT-LUCIEN**

**SÉANCE
ORDINAIRE**

Le 17 février 2021

Cinquième séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-Lucien, tenue virtuellement en visioconférence ce dix-septième jour de décembre 2021 et à laquelle sont présents :

Présences :

Présent	Absent		
X		Mme Cynthia Laplante	parent
X		Mme Émilie Dupuis	parent
X		M. Yannick Godin	parent
X		Mme Malorie Gagné	parent
X		Mme Vivianne Roux	parent
X		Mme Nathalie Prud'homme	parent
X		Mme Amélie Collette	enseignante
X		Mme Ginette Bonneau	enseignante
X		Mme Tanya Drolet	enseignante
	X	Mme Mélanie Grégoire	service de garde
X		Mme Nathalie Gosselin	enseignante
X		Mme Mélanie Crichton-Pelletier	professionnelle
X		Vacant	soutien
X		Sans droit de vote	
		Vacant	Communauté
X		Mme Julie Fournier	Directrice adjointe
X		Mme Nathalie Ménard	Directrice

Proposition de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Mot de la direction
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 5) Suivi au procès-verbal du 20 janvier
 - a) Bulletin
 - b) Ventilation
 - c) Avis et recommandation – Terrain de soccer
- 6) Suivi au procès-verbal du 25 janvier
 - a) Bassins
 - b) Avis et recommandation (poste direction adjointe)
- 7) Consultation pour les critères de sélection des directions d'établissement
- 8) Parole au public
- 9) Information du comité de parents
- 10) Information de l'OPP
- 11) Info COVID
- 12) Présentation du budget révisé
- 13) Soutien supplémentaire (pédagogique et psychosocial)
- 14) Brigadière
- 15) Ajout d'une date pour un CE extraordinaire le 12 mars
- 16) Varia :
 - a) Lettre de remerciement pour IGA
 - b) Lettre de remerciement pour Roger Nolet
 - c) Document de soutien pour les parents dans le cadre de l'enseignement à distance
- 17) Levée de l'assemblée

	<p>1) Ouverture de l'assemblée : 18 h 33 La présidente, Mme Émilie Dupuis ouvre l'assemblée.</p>
	<p>2) Mot de la direction : Mme Ménard est de retour de son congé. Elle se porte bien. Comme l'école, elle a retrouvé sa santé. Elle remercie Mme Fournier pour avoir assumé avec brio l'intérim. Elle a reçu que des bons commentaires de la part de la direction générale et du milieu. Elle souhaite la bienvenue à Mme Collette qui est de retour de son congé de maternité. Cette dernière prend la place de Mme Bergeron comme membre au conseil d'établissement. M. Yannick Godin prend la parole pour le conseil pour saluer le retour de Mme Ménard et lui souhaiter la bienvenue. Il en profite également pour remercier Mme Fournier au nom des membres du conseil.</p>
	<p>3) Adoption de l'ordre du jour : Un point est ajouté à varia : c) Document de soutien pour les parents dans le cadre de l'enseignement à distance. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Malorie Gagné.</p>
	<p>4) Adoption du procès-verbal des dernières rencontres : Le procès-verbal de la rencontre du 20 janvier est adopté par Mme Nathalie Prud'homme. Celui de la rencontre extraordinaire du 25 janvier est adopté par Mme Tanya Drolet.</p>
	<p>5) Suivi au procès-verbal du 20 janvier :</p> <p>a) Bulletin Suite à la décision ministérielle, la pondération du bulletin s'établit ainsi : 35% l'étape 1 et 65% pour l'étape 2.</p> <p>b) Ventilation Il y a eu prise de données en janvier. Les membres s'informent sur les techniques utilisées et la fiabilité des données. Mme Ménard les invite à poser la question lors de la prochaine visite de la direction du service des ressources matérielles, Mme Elizabeth McDonough à la prochaine rencontre du conseil.</p> <p>c) Avis et recommandation – Terrain de soccer Mme Ménard informe les membres que la présentation de prochains travaux dans la cour d'école ainsi que l'échéancier seront présentés au prochain CE. Mme Élizabeth McDonough est invitée pour cette présentation.</p>

6) Suivi au procès-verbal du 25 janvier :

a) Bassin

Mme Ménard informe les membres qu'elle est au courant de la démarche qui fut enclenchée juste avant son départ en novembre. Une lettre a été expédiée en début de semaine à toute la communauté des écoles de Saint-Lucien et de Saint-Eugène pour les informer de la période d'inscription et des nouvelles modalités suite au changement de bassin. Cette lettre inclut un fichier pour la demande d'école d'adoption. Sur les quatre-vingt-neuf élèves qui sont touchés par le changement de bassin, huit demande d'adoption ont été déposées à ce jour. L'invitation pour le transfert des élèves Passe-Partout est également lancée. M. Godin interroge Mme Ménard sur ce qu'elle pense du changement et du futur de l'école. Mme Ménard lui répond qu'elle collabore avec l'organisation scolaire. Qu'évidemment il y aura une perte de clientèle mais que cela permettra probablement l'accueil de plus jeunes élèves. Actuellement, des élèves de la maternelle 4 ans sont référés dans d'autres écoles faute de place à Saint-Lucien. Il pourrait y avoir éventuellement de la place pour eux dans leur école de bassin. C'est le ministère qui doit décider des nouvelles ouvertures de maternelle 4 ans. En ce qui concerne les clientèles CSA et CDAC, elles demeurent dans les effectifs scolaires de Saint-Lucien. M. Godin fait un retour sur l'expérience vécue au conseil d'administration lors de la présentation du point changement de bassin. Il mentionne que les mécanismes décisionnels conseil d'administration du Centre de services scolaire ne permettent pas de participer aux discussions du CA. Le point Paroles au public a permis à M. Godin et Mme Dupuis de présenter les préoccupations du conseil d'établissement suite au changement de bassin. Mme Fournier rappelle que les demandes de base du conseil d'établissement étaient de permettre qu'un représentant se présente au CA et que les préoccupations soient communiquées rapidement dans l'optique de sensibiliser les membres afin de nourrir les discussions et d'influencer les décisions. Ces deux objectifs ont été rencontrés. Mme Gagné soulève l'importance d'identifier les bons canaux de communication et d'influence pour les prochains points qui nécessiteront d'interpeller le conseil d'administration et/ou la direction générale.

b) Avis et recommandation (poste direction adjointe)

Mme Ménard comprend le sens de la demande. Dans la perspective d'une baisse de clientèle dû au changement de bassin, elle comprend que le conseil demande que le poste de direction adjointe de l'école demeure. Mme Ménard informe les membres qu'elle a discuté avec Mme Lachapelle, directrice générale et cette dernière fut rassurante à ce sujet. Un engagement de la part de la direction générale est souhaité par les membres du CE. Mme Ménard informe les membres que l'affectation des gestionnaires des établissements scolaires appartient, selon la loi, à la direction générale. Par contre, cette dernière est sensible aux réalités et besoins du milieu. Justement, le point 7 du présent ordre du jour, fait appel aux membres du CE pour l'identification des critères de sélection pour le choix d'une direction qui correspondra aux attentes du milieu. Mme Ménard souligne que cette démarche est une belle opportunité pour le CE d'influencer la direction générale sur les critères de son choix. Pour terminer ce point, les membres révisent l'avis et recommandation qui avait été préparé par M. Godin en janvier dernier. Après sa lecture et un léger ajustement, les membres approuvent le contenu et souhaitent le dépôt de l'avis auprès de la direction générale dès que possible. Mme Ménard fera le suivi auprès de la directrice générale.

	<p>7) Consultation pour les critères de sélection des directions d'établissement</p> <p>Mme Ménard présente le document qui permet aux membres du conseil d'établissement de faire un choix sur les critères de sélection de la direction de l'école. Plusieurs compétences sont présentées, il suffit pour le CE de prioriser celles qui semblent les plus importantes pour répondre aux besoins du milieu. Pour y arriver, les membres doivent prendre appui sur le projet éducatif de l'école, l'indice de défavorisation, le taux de réussite, les programmes offerts et les types de clientèle. L'avis du conseil d'établissement doit être déposé en avril. Il est décidé que la prochaine rencontre du conseil en mars permettra la discussion entre les membres et le dépôt par la suite de l'avis le 12 avril. La discussion devra se tenir sans la participation de la direction.</p>
	<p>8) Parole au public</p> <p>Les personnes qui souhaitent assister au conseil peuvent faire une demande pour être invitées par TEAMS. Malgré l'information dans l'Info parents de janvier. Aucune demande n'a été faite. Donc, pas de public ce soir.</p>
	<p>9) Information du comité de parents</p> <p>Mme Dupuis informe les membres que c'est Mme Roux qui a participé à la rencontre du comité de parents qui s'est tenu en janvier dernier à titre de substitut. Mme Rioux informe qu'il y a eu consultation au sujet du prochain calendrier scolaire du secteur jeune. Les représentants de parents ont fait la suggestion de tenir les journées pédagogiques les lundis et les mercredis. De plus, une nouvelle page Facebook pour le comité de parents fait son apparition. Mme Roux invite l'ensemble du conseil à adhérer à la page. Mme Roux parle également des nombreuses conférences organisées par le comité de parents. Ces conférences sont publiées sur toutes les pages Facebook des écoles. Mme Roux parle du volet « bon coup » qui est intégré dans l'ordre du jour des rencontres du comité de parents. Le dernier fut attribué à l'école Joséphine Dandurand qui a obtenu une subvention de Desjardins pour la création d'un projet collectif : un livre. Également pour l'escouade Covid. Des élèves du secteur de l'adaptation scolaire font de la désinfection dans leur école et déblaient les trottoirs lors des tempêtes.</p>

10) Information de l'OPP

Ce point avait été reporté à la dernière rencontre. Mme Prud'homme énumère les activités qui eurent lieu en décembre pour souligner la période des Fêtes et le congé. Elle souligne la collaboration des organismes pour l'achat de denrées pour la dernière journée des élèves : IGA, les berlingots de lait et les clémentines. Le centre d'escompte pour les biscuits. L'achat de popcorn. De plus, Mme Prud'homme rappelle l'opération effectuées pour liquider les recettes en pot. Il reste seulement 75 pots. Ainsi que l'opération pelle pour la neige. L'objectif est d'en faire au moins 200. Mme Laplante travaille régulièrement à ce projet. Mme Gagné rappelle que l'OPP est également disponible pour organiser des semaines thématiques comme la semaine du personnel éducatif. Elle fait référence à l'an passé. La direction retient cette offre. On souligne l'implication de deux enseignants pour la semaine de la persévérance scolaire : Mme Tanya Drolet et M. Luc Tardif. Ces derniers ont préparé un « Padlet » qui présente plusieurs suggestions pour souligner la semaine avec les élèves en classe. Mme Tanya Drolet soulève que la semaine des enseignants n'a malheureusement pas été soulignée. Mme Ménard précise que cette dernière est incluse dans la semaine du personnel éducatif. Mme Fournier complète l'information en précisant qu'une publication fut faite sur le Facebook de l'école à l'intention des parents pour les encourager à préparer un mot à l'intention d'un ou des enseignants de leur choix. Un mot fut également transmis dans les informations de la semaine. Tous les membres s'accordent pour dire qu'il sera important de prévoir quelque chose pour souligner le départ des élèves qui partiront vers l'école Saint-Eugène.

11) Info COVID :

Mme Ménard informe les membres au sujet de la situation actuelle à l'école. Plusieurs nouveaux cas positifs ont été déclarés dans les derniers jours. Comme le souhaite le conseil, les lettres expédiées aux parents sont détaillées avec l'identification du groupe. Selon la Santé publique, l'école est présentement en éclosion. Les liens de communication sont établis majoritairement avec le même représentant, ce qui facilite beaucoup la transmission de l'information et le déroulement des enquêtes. À ce jour, quatre classes du secteur régulier sont fermées jusqu'au 24 et au 25 février. Les enquêtes nous permettent de déterminer que la transmission est communautaire; la fratrie et les amis. Il y a eu des ajouts d'heures temporaires en désinfection. La direction a répondu à une enquête de la Santé publique qui avait pour but de dresser un portrait de l'école et déterminer les zones de vulnérabilité. Deux recommandations ont découlé de cette entrevue : l'ajout de plexiglass et la présentation de capsules vidéos pour réitérer les bonnes pratiques en terme d'hygiène et du port du masque. Mme Dupuis rappelle que des capsules vidéos concernant les bonnes pratiques avaient été faites l'an passé avec des élèves de l'école. Ces capsules pourraient être privilégiées. Mme Ménard remercie Mme Fanny Samson la secrétaire de l'école pour sa grande disponibilité vis-à-vis les besoins en lien avec la pandémie. En effet, elle a aidé l'équipe de direction dimanche dernier pour la fermeture d'une classe. De plus, Mme Fournier tient à souligner son travail exceptionnel. Cette dernière vérifie toutes les absences quotidiennes et les retours à l'école et ce, en plus de ses tâches hebdomadaires. Mme Gagné profite de l'occasion pour faire part de son expérience de fermeture de classe. En effet, la classe de sa fille fut récemment fermée. Elle tient à lever son chapeau à la direction qui fait un suivi serré de la situation et qui s'occupe de communiquer rapidement avec les parents. Ainsi qu'aux enseignants qui s'occupent de la récupération du matériel et de l'enseignement à distance. Elle nomme que notre école est un bel exemple de transparence et de cohésion. Mme Fournier précise que l'équipement informatique est disponible pour chaque famille qui en fait la demande. Mme Gagné profite de l'occasion pour mentionner que l'organisme Famille à cœur chapeaute un projet de reconditionnement d'ordinateur qui s'adresse aux familles défavorisées. Il suffit simplement de les référer. Un courriel sera transmis aux parents sur l'importance du port du masque et son entretien. Mme Gagné suggère que le fond « J'te donne un coup de pouce » puisse servir à l'achat de masque pour les tailles « enfant » pour les familles défavorisées. On mentionne qu'il existe une bande dessinée sur la procédure et les étapes du port du masque.

Il est maintenant 20h30. Une prolongation de rencontre est proposée par Mme Malorie Gagné.

	<p>12) Présentation du budget révisé</p> <p>Mme Ménard présente le budget révisé. Il y a une augmentation des revenus au regard du budget initial. Des mesures ont été versées. Il y a une baisse des autres revenus qui s'explique par une baisse dans les contributions dû aux remboursements et ajustements en lien avec la pandémie et la fréquentation des services (dîners et SDG). On peut s'attendre à un déficit à cause de la pandémie et des dépenses inhérentes (conciergerie, produits, équipement, surveillance, etc.). Il y a eu un investissement avec l'achat du module de jeux. On peut voir un bon équilibre dans le budget. Il y a une question de Mme Gagné en lien avec les moyens d'enseignement. Mme Ménard précise qu'il y a eu de l'achat d'équipement informatique. M. Godin se questionne sur l'utilisation du fond des sorties culturelles. Mme Ménard informe les membres que les règles ont justement été assouplies pour ce fond. Il est possible de l'utiliser auprès d'organismes qui se retrouvent dans le répertoire culture/éducation. Des projets seront à prévoir d'ici la fin de l'année. Mme Roux s'informe au sujet de la somme prévue en services pédagogiques et formation. Mme Ménard précise que cette somme est déjà engagée sous forme de salaire pour les services professionnels actuellement offerts à l'école.</p>
	<p>13) Soutien supplémentaire (pédagogique et psychosocial)</p> <p>Mme Fournier présente le plan de l'école qui prévoit le soutien annoncé par le Ministère à la fin janvier. Au volet pédagogique, 3 phases sont prévues : identification des élèves qui ont des difficultés liées au contexte, ajout d'un enseignant-ressource pour soutenir les enseignants et les élèves sur plusieurs semaines. Aide aux devoirs à distance. À cet effet, un sondage auprès des parents sera administré dans la semaine du 22 février pour connaître les intérêts et préférences. Les élèves en isolement pourront bénéficier du nouveau service du centre de services scolaire, une plateforme qui se nomme : Là pour toi ! Ce service inclut également un volet psychosocial. Il y aura également un plan à ce niveau pour l'école. Un sondage est présentement effectué auprès du personnel pour tenir compte des besoins dans le milieu.</p>
	<p>14) Brigadière</p> <p>Mme Ménard a reçu un appel du service de police à l'effet qu'une demande leur avait été transmise par le cabinet du maire pour l'ajout d'une brigadière à l'intersection rue Lafontaine et rue des Trinitaires. En effet, une évaluation avait été faite en 2018. Mais suite à quelques incidents avec la neige qui s'accumule près des arrêts et du trafic le matin, une demande de réévaluation avec été acheminée par le conseil d'établissement. L'intersection sera observée prochainement par des patrouilles. À suivre...</p>
	<p>15) Ajout d'une date pour un CE extraordinaire le 12 mars</p> <p>Il est décidé qu'une rencontre extraordinaire du conseil d'établissement était nécessaire en mars. Les points suivants seront traités : projets et échéancier cour d'école, grille-matière et grille-horaire ainsi que choix des critères de sélection pour la direction d'école. Le 11 mars fut retenu. Deux absences sont malheureusement à prévoir : Ginette Bonneau et Mélanie Pelletier-Crichton.</p>

	<p>16) Varia :</p> <p>17)</p> <p>a) Lettre de remerciement pour IGA</p> <p>Il est décidé que deux lettres de remerciement seraient préparées au nom du conseil pour les berlingots offerts par le supermarché IGA et la laiterie Nutri-Lait. La tâche est confiée à Mme Dupuis.</p> <p>b) Lettre de remerciement pour Roger Nolet</p> <p>Monsieur Roger Nolet, le concierge de l'école, a fabriqué des bacs pour entreposer les pelles de neige. Il a également fait une cible pour les balles de neige. Cet homme est toujours disponible pour aider l'équipe et faire plaisir aux enfants. De plus, il donne de son temps aux Petits Déjeuners et à la Carambole. Il est décidé qu'une lettre de remerciement sera préparée au nom du conseil à l'attention de M. Nolet pour souligner sa grande contribution au bien-être des enfants à l'école. La tâche est confiée à Mme Dupuis. Il est suggéré que la candidature de M. Nolet soit présentée si l'activité reconnaissance du centre de service est de retour cette année.</p> <p>c) Document de soutien pour les parents dans le cadre de l'enseignement à distance</p> <p>Mme Gagné suggère qu'un document de soutien soit disponible auprès des parents pour les aider à comprendre leur rôle de parent avec l'enseignement à distance à partir de la maison. Des recherches seront effectuées pour vérifier si un tel document existe déjà. Une demande sera faite au services éducatifs en ce sens.</p>
	<p>18) Levée de l'assemblée :</p> <p>Mme Vivianne Roux propose la levée de l'assemblée à 21h18.</p>

Présidence

Direction